

## **L'êtré humain est bien plus qu'une simple force de travail**

**Quotidiennement, nous entendons parler dans les médias écrits et oraux de performances économiques, de productivité, de rentabilité, de création de valeur ajoutée, etc. On mesure le rendement de l'entreprise, son résultat. On parle rarement des conditions de travail. Au cours de ces dernières années, celles-ci ont été mises à rude épreuve. Travail.Suisse lutte contre la précarisation croissante des conditions de travail et se mobilise en faveur de loisirs suffisants et de vacances plus étendues.**

Au cours des dernières années, notre monde du travail a changé. Les heures supplémentaires, la charge de travail et le stress ont augmenté. De plus, les conditions structurelles ont changé, au détriment des travailleurs et travailleuses. Le travail est incontestablement le fondement de notre prospérité ; toutefois, il n'est pas acceptable que les rapports de travail à durée limitée, le travail temporaire et le travail sur appel deviennent de plus en plus fréquents, car ils entraînent des revenus bas et incertains, des horaires aléatoires et rendent l'avenir difficile à planifier. Les employeurs ont une responsabilité sociale. Afin d'éviter des tensions sociales, il faut absolument que les conditions de travail soient équitables. Travail.Suisse lutte contre l'exigence de disponibilité et de flexibilité impératives requise des travailleurs et travailleuses, et en faveur de vacances et de loisirs suffisants pour compenser la charge de travail croissante.

### **Compenser la charge de travail**

Depuis plusieurs années, les prestations horaires que nous fournissons sont de plus en plus importantes, ce qui implique que notre productivité augmente. Toutefois, la plupart du temps jusqu'ici, l'accroissement de la productivité n'a pas profité aux travailleurs et travailleuses, dont les salaires n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions que les prestations. C'est pourquoi une compensation est justifiée et déjà méritée. Travail.Suisse a la conviction que cette compensation ne doit pas être uniquement financière, mais qu'elle doit aussi se traduire sous forme de vacances et de loisirs accrus. Pour être motivé et productif dans son travail, il est important d'avoir des plages de détente.

Dans notre société, il est d'une importance capitale et significative pour la plupart des gens, de participer à la vie économique, d'avoir du travail et de percevoir un salaire. Mais la qualité de la vie ne dépend pas seulement de biens économiques. La plupart des personnes considèrent que leur qualité de vie est élevée lorsqu'elles ont suffisamment de temps libre à leur disposition pour d'autres domaines que leur travail.

## **Davantage de vacances pour tous!**

En lançant son initiative « 6 semaines de vacances pour tous », Travail.Suisse demande le relèvement à six semaines du minimum légal de vacances payées. Actuellement, ce minimum est de quatre semaines par année civile et de cinq semaines pour les jeunes gens (Code des obligations, article 329a premier alinéa). L'article de loi en question est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1984<sup>1</sup>. Pour l'heure, en ce qui concerne les vacances, il existe des différences considérables selon les branches ou selon les conventions collectives de travail qui ont été négociées.

Aussi bien l'Union patronale suisse que l'Union suisse des arts et métiers rejettent l'initiative qu'elles considèrent inutile et excessive. Aujourd'hui déjà, il est vrai que certains travailleurs jouissent de plus de vacances que ne le stipule la loi. Au cours des vingt dernières années, le monde du travail a considérablement changé, et ce, pas seulement pour une partie des personnes exerçant une activité professionnelle; tout le monde est de plus en plus sollicité. C'est pourquoi il est justifié que tous aient davantage de vacances!

La récolte de signatures pour l'initiative a commencé avec succès dans toute la Suisse à mi-janvier 2008. Travail.Suisse et les fédérations affiliées sont désormais invitées à récolter en 18 mois 100'000 signatures valables. Au cours de l'année, les signatures seront récoltées lors de plusieurs journées nationales de collecte et au moyen d'actions diverses (stands). Signez, vous aussi!

Pour de plus amples informations concernant l'initiative, consultez les sites [www.6semaines.ch](http://www.6semaines.ch) ou [www.travailsuisse.ch](http://www.travailsuisse.ch)

Eva Linder, responsable des campagnes, Travail.Suisse

Journées nationales de récolte de signatures en 2008:

- Vendredi 30 mai
- Samedi 31 mai
- Jeudi 26 juin
- Jeudi 11 septembre
- Vendredi 12 septembre
- Mardi 21 octobre

Travail.Suisse, Hopfenweg 21, 3001 Berne, tél. 031 370 21 11, [info@travailsuisse.ch](mailto:info@travailsuisse.ch),  
[www.travailsuisse.ch](http://www.travailsuisse.ch)

---

<sup>1</sup> Suite à un contre-projet indirect à l'initiative populaire lancée par le parti socialiste suisse et l'Union syndicale suisse. Auparavant, le droit légal aux vacances était de deux semaines au moins et de trois semaines au moins pour les jeunes gens.